

*Pouvoir d'emprunt*

niveau fédéral un programme de temps partagé, et je pense qu'il a non seulement aidé la plupart des gens à conserver leurs emplois, mais qu'il a également un aspect tout à fait humanitaire. Il est vrai, monsieur le Président, qu'il doit être financé par des contributions provenant de la Caisse d'assurance-chômage. Il permet deux choses: d'une part, de garder les travailleurs qualifiés dans une entreprise et, d'autre part, aux travailleurs de garder un meilleur moral, ainsi que leurs connaissances du travail qu'ils ont déjà acquises et d'attendre une relance économique.

Alors, monsieur le Président, je crois que chacun doit faire des efforts, et que l'entreprise privée doit aussi en faire. Dans la situation actuelle l'entreprise privée est contrôlée par le gouvernement du Québec. Les travailleurs sont allés voir M. Parizeau, qui leur a tout simplement dit qu'il n'intervenait pas, sauf qu'il intervient quand cela lui plaît. Apparemment le dossier est sur les bureaux de MM. Biron, Landry, Marois, ainsi que sur celui de M. Léger, et en fin de compte, tous les ministres et anciens ministres québécois ont le dossier sur leurs bureaux et sont incapables de régler le problème d'une compagnie comptant 90 employés. On va dire tout simplement: au fait, 90 employés qui touchent des prestations d'assurance-chômage, c'est peu. Mais n'oublions pas que des décisions comme celle-ci sont prises et sont répétées à de multiples exemplaires, et surtout qu'elles ont été prises par une entreprise qui devrait avoir le sens des responsabilités sociales.

Monsieur le Président, en 1976, au Québec le taux de chômage ne s'élevait même pas à 10 p. 100. A l'heure actuelle, il s'élève à 15 p. 100 ou plus, et nous avons un nombre incroyable d'assistés sociaux. Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de ses programmes, permet à plusieurs familles du Québec en ce moment de surmonter les difficultés, mais on ne peut pas dire qu'on a reçu une aide substantielle de la part des autorités provinciales. Ces dernières, en prenant le contrôle d'entreprises comme la Domtar, oublient que ces travailleurs-là ont consacré la majeure partie de leur vie au marché du travail, et qu'après un certain temps leur productivité diminue. Ils ne sont plus jeunes. Ces travailleurs-là coûtent plus cher à cause des conventions collectives évidemment renouvelées, pour un certain nombre, à cause de l'ancienneté et du nombre de semaines de vacances. On dispose d'eux comme s'ils étaient tout simplement du vulgaire matériel qu'on peut tout simplement mettre à la porte et sur le rôle des bénéficiaires d'assurance-chômage.

Monsieur le Président, je crois que, même si notre gouvernement par le biais d'un emprunt comme aujourd'hui assume ses responsabilités, il n'incombe pas à lui seul de le faire. Je crois que des règlements d'emprunt comme celui-ci permettent également de continuer à respecter des principes qu'un gouvernement libéral applique, c'est-à-dire l'universalité de programmes comme les allocations familiales et les pensions de sécurité de la vieillesse. Monsieur le Président, pour celui qui connaît un peu la structure financière du gouvernement fédéral, je crois que ce sont là des programmes qui nécessitent des sommes d'argent considérables. A mon avis, c'est en période de difficultés financières, en période difficile de récession, que l'on doit ne pas oublier ces personnes qui finalement seraient facilement sacrifiées, comme ce fut la situation aux États-Unis, par des autorités conservatrices du gouvernement Reagan. En effet, en période de difficultés économiques, ce gouvernement n'a pas trouvé d'autre solution que de couper les programmes sociaux.

De plus je pense qu'un gouvernement responsable, comme le gouvernement libéral, assume ses responsabilités et surtout a la compassion nécessaire pour ces gens qui doivent faire face à ces années difficiles. Monsieur le Président, nous n'avons pas d'autre choix comme Canadiens que d'aller tout simplement puiser à même la richesse nationale. La reprise économique est à nos portes. Monsieur le Président, actuellement, non seulement la capacité d'emprunt existe, mais aussi la nécessité. Je crois que les gens qui toucheront les sommes d'argent du gouvernement fédéral qui, à l'heure actuelle, voit ses rentrées diminuer et évidemment ses paiements augmenter vont tout simplement faire le pont entre la période de reprise et cette période de récession.

De plus, monsieur le Président, revenons au cas de ma circonscription, à la société Domtar. J'implore les autorités de cette compagnie, j'implore les autorités du gouvernement fédéral de tout simplement laisser faire le comité de reclassement et d'utiliser des programmes comme celui à temps partagé. Il est encore temps de remettre cette usine en marche. Il est encore temps de fabriquer des panneaux de gypse à Montréal, parce que, et les statistiques du ministre le prouvent amplement, la construction reprend partout au Canada et en particulier au Québec. Je dois dire que ma circonscription est de celles qui se prêtent bien au genre de construction domiciliaire dont nous avons tous besoin.

J'ai une circonscription, monsieur le Président, qui est en voie de développement et dont la population augmente. On y trouve des terrains libres ainsi que tous les programmes et l'infrastructure nécessaires pour aller de l'avant. D'une part, nous avons la demande et, d'autre part, tout simplement une entreprise qui ferme ses portes.

Monsieur le Président, je ne fais que répéter ce que les travailleurs ont dit, et ces travailleurs-là je les représente à la Chambre des communes. Je demande donc à la fois à la compagnie et au gouvernement du Québec d'assumer leurs responsabilités comme le gouvernement fédéral le fait en période difficile, et de tout simplement permettre à ces travailleurs de conserver leur emploi.

Monsieur le Président, en terminant j'aimerais signaler que nous devons aujourd'hui réfléchir à une question très grave. D'une part, nous faisons des emprunts pour aider une catégorie de gens en difficulté, mais d'autre part, au Québec, nous sommes presque en deuil de la Charte des droits. A l'heure actuelle, nous vivons des heures difficiles, des heures sombres au Québec, et je voudrais tout simplement faire appel à la solidarité des gens de la circonscription de Montréal-Mercier et de ceux du Québec. Ce n'est plus un problème entre anglophones et francophones, ce n'est plus un problème entre riches et pauvres, ce n'est plus un problème de savoir qui va toucher des allocations du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial ou de l'aide de l'un ou de l'autre, c'est un problème de solidarité, de respect mutuel, d'avenir collectif.

Monsieur le Président, je pense que le projet de loi à l'étude aujourd'hui démontre le sérieux de la situation, et j'espère que mes collègues de l'opposition vont comprendre qu'une bonne partie de ces sommes-là va au Québec et qu'ils appuieront ce projet de loi. Il est vrai qu'à l'heure actuelle le Québec connaît un taux de chômage sans précédent. A mon avis, c'est maintenant que nous avons besoin de solidarité et de l'appui des partis de l'opposition pour justement permettre au Québec de continuer à croire au Canada.